



Stiftung Klimarappen
Fondation Centime Climatique
Fondazione Centesimo per il Clima
Climate Cent Foundation

Plan d'affaire Accord supplétif

2009

Sommaire

Plan d'affaire Accord supplétif	1
1. Objectif et envergure du présent plan d'affaire	2
2. Allocation des moyens et impact.....	3
3. Estimation quantitative des risques de livraison	6
4. Aperçu des activités de la Fondation	8

1. Objectif et envergure du présent plan d'affaire

Le 30 août 2005, le Département fédéral de l'Environnement, des Transports, de l'Energie et de la Communication (DETEC) et la Fondation Centime Climatique (FCC) ont signé un contrat qui concrétise la contribution de la Fondation à l'atteinte des objectifs suisses de réduction de CO₂ et règle les modalités de justification de l'impact des activités de la Fondation.

La Fondation s'y engage à financer au cours de la période 2008 à 2012 des réductions d'émissions de CO₂ de 9 millions de tonnes, qui peuvent être imputées aux objectifs de la loi sur le CO₂ resp. du Protocole de Kyoto. Au moins 1 million de tonnes de CO₂ doivent être réduites par le biais d'investissements en Suisse même, accordant une attention particulière aux domaines de la mobilité, des bâtiments et de la chaleur résiduelle. Un maximum de 8 millions de tonnes de réductions d'émissions de CO₂ peuvent être réalisées par le biais de l'acquisition et de l'imputation de certificats de Kyoto issus de projets.

Conformément à ses engagements contractuels, la Fondation Centime Climatique a soumis au DETEC le 29 juin 2007 son plan d'affaire définitif concernant la mise en œuvre des réductions d'émissions pour la période 2008 à 2012.

Dans un accord supplétif, la Fondation s'engage à financer au cours de la période 2008 à 2012 des réductions supplémentaires d'émissions de CO₂ de 3 millions de tonnes, dont au moins 1 million de tonnes doivent être réduites en Suisse et au maximum 2 millions de tonnes peuvent être imputées sous forme de certificats de Kyoto issus de projets. Le présent plan d'affaire supplétif décrit l'allocation prévue de la réserve stratégique dont fait état le plan d'affaire définitif du 29 juin 2007 et son impact en Suisse et à l'étranger. Le document vise à indiquer de manière transparente que la Fondation peut atteindre l'objectif supplémentaire qui lui a été fixé et comment elle va y parvenir.

2. Allocation des moyens et impact

La réserve stratégique dont fait état le plan d'affaire définitif du 29 juin 2007 se montait à 106 millions de francs. Compte tenu des intérêts s'accumulant d'ici 2013 sur les actifs de la Fondation, la réserve s'élève même à 116 millions de francs. Il est prévu de l'affecter comme suit à l'acquisition de réductions d'émissions en Suisse et à l'étranger (voir tableau 1).

Tableau1: Allocation des moyens et impact 2008 à 2012 réserve stratégique

	Allocation des moyens prévue (millions de francs)	Dépenses directes pour projets (millions de francs)	Dépenses indirectes pour projets (millions de francs)	Impact escompté (millions de tonnes)
Affectation des moyens	116	113	2.6	3.11
Programme Projets à grande échelle	25	25	–	0.21
Programme Conventions d'objectifs	32	30	2.0	0.40
Total programmes en Suisse	57	55	2.0	0.61
Programme d'achat à l'étranger	59	58	0.6	2.50

En **Suisse**, il est prévu de réaliser des réductions d'émissions supplémentaires dans le cadre des deux programmes suivants, déjà en cours.

- Une contribution additionnelle de 25 millions de francs doit être affectée au **Programme Projets à grande échelle**, l'un des trois Programmes de Financement de projets. Jusqu'à présent, le taux d'indemnisation moyen pour les réductions d'émissions dans les Programmes de Financement de projets s'élevait à 89 Fr./t CO₂. De manière prudente, nous partons du principe que les réductions d'émissions additionnelles peuvent être acquises à un taux d'indemnisation moyen de 120 Fr./t. Nous comptons ainsi pouvoir déclencher au cours de la période 2008 à 2012 des réductions de CO₂ supplémentaires de 0.21 million de tonnes.
- Dans le cadre du **Programme Conventions d'objectifs**, la Fondation prévoit de conduire une autre enchère afin d'acquérir des résultats excédentaires issus de conventions d'objectifs existantes dans le domaine des combustibles. Elle met à disposition à cet effet 30 millions de francs. La première enchère a eu pour résultat un prix de 70 Fr./t. En supposant que le prix offert lors de cette enchère supplémentaire atteigne 75 Fr./t, il serait possible d'acquérir des résultats excédentaires à hauteur de 0.4 million de tonnes.

A l'**étranger**, il est prévu d'affecter les fonds disponibles à l'acquisition de certificats de Kyoto comme suit:

- D'autres contrats sont prévus avec un ou plusieurs traders en vue de la livraison de 2 millions de certificats au cours de la période 2009 à 2012. En supposant un prix de marché de 15 € par certificat, ceci implique des moyens de 48 millions de francs.
- Les deux brokers pris sous contrat devront entremettre au moins un projet supplémentaire livrant 0.25 million de certificats. A un prix de 13 € par certificat, cela nécessite des moyens de 5.2 millions de francs.
- Par ailleurs, au moins un autre projet doit être acquis par la Fondation elle-même. Ici aussi, nous escomptons 0.25 million de certificats pour des moyens déployés de 5.2 millions de francs.

Sur les fonds de la réserve stratégique, 55 millions de francs seront donc consacrés directement à des projets de protection climatique en Suisse et 58 millions de francs à l'achat de certificats de Kyoto. Les dépenses indirectes sont les suivantes:

- Dans le **Programme Projets à grande échelle**, tous les projets sont examinés par des experts externes. Les dépenses indirectes pour les projets supplémentaires à acquérir se situent nettement en deçà de 0.1 million de francs.
- Dans le **Programme Conventions d'objectifs**, les dépenses indirectes correspondent aux commissions versées à l'AEnEC pour l'entremise des résultats excédentaires. Selon toutes prévisions, celles-ci s'élèvent à 2.0 millions de francs.
- A l'**étranger**, les dépenses indirectes résultent des commissions d'entremise, qui devraient s'élever à 0.6 million de francs.

Les dépenses indirectes pour l'acquisition des réductions d'émissions supplémentaires s'élèvent au total à 2.6 millions de francs, ce qui correspond à 2.2% des moyens déployés de 116 millions de francs.

C'est seulement une vue d'ensemble du déploiement de tous les moyens disponibles qui permet de voir que l'allocation des moyens décrite permettra à la Fondation de respecter les engagements de réduction des émissions souscrits dans l'accord supplétif, en particulier en Suisse (voir tableau 2).

Tableau 2: Allocation des moyens et impact 2008 à 2012 total

	Allocation des moyens prévue (millions de francs)	Dépenses directes pour projets (millions de francs)	Dépenses indirectes pour projets (millions de francs)	Impact escompté (millions de tonnes)
Revenus	749	–	–	–
Affectation des moyens	734	698	35.7	15.59
Programme Bâtiments	182	165	17.3	0.28

Programmes de Financement de projets	123	120	3.1	1.18
Programme Conventions d'objectifs	154	145	9.4	1.60
Total programmes en Suisse	461	430	30.6 [*]	3.06
Programme d'achat à l'étranger	273	268	5.1	12.53
Secrétariat	15	–	–	–

* Y compris 0.7 million de francs de dépenses non-liées aux programmes pour l'acquisition de réductions d'émissions

Dans son plan d'affaire définitif, la Fondation indiquait déjà pour la Suisse un impact de réduction de 2.47 millions de tonnes pour la période 2008 à 2012, auquel s'ajoute maintenant un impact de réduction supplémentaire de 0.61 million de tonnes. Au total, il s'ensuit une réduction de CO₂ de 3.06 millions de tonnes, donc un volume supérieur au volume total requis de 2 millions de tonnes.

Au total, 12.53 millions de certificats sont acquis de projets à l'étranger, un chiffre qui dépasse nettement la quantité imputable de 10 millions de certificats.

3. Estimation quantitative des risques de livraison

Afin de parvenir à une estimation réaliste des réductions d'émissions de CO₂ effectivement escomptables, il faut tenir compte du fait que divers facteurs pourraient empêcher la pleine réalisation des réductions d'émissions indiquées plus haut. De manière analogue au plan d'affaire définitif, nous estimons les risques de livraison comme suit (voir tableau 3):

- **Programme Projets à grande échelle:** Nous fondant sur le taux de réussite moyen de projets MDP, compilé par le renommé Risø Centre pour les différents types de projets, le portefeuille de projets actuel de la Fondation présente en Suisse un taux de réussite de 74% (au 1^{er} mars 2008). Eu égard au fait que seuls environ 80% des projets du portefeuille seront vraisemblablement réalisés resp. imputés, le taux de réussite chute même à 59%.
- **Programme Conventions d'objectifs:** De manière prudente, nous évaluons en moyenne les déficits de livraison à 20%.

Prenant en compte un déficit de livraison de 29% sur l'ensemble des programmes, les réductions d'émissions escomptées au cours de la période 2008 à 2012 se réduisent de 3.06 millions de tonnes à 2.18 millions de tonnes. La Fondation pourra ainsi selon toute probabilité atteindre son objectif de réduction contractuellement fixé de 2 millions de tonnes de CO₂ en Suisse.

Tableau 3: Estimation quantitative des risques de livraison en Suisse (au 30 avril 2008)

Programme resp. type de projet	Quantité au sein du portefeuille (A) en t CO ₂	Quantité au sein du portefeuille en %	Taux de réussite (B)	Quantité de livraison statistiquement escomptée (A) x (B)
Biomasse	427'672	14.0	86%	367'798
Biogaz	35'384	1.2	83%	29'369
Chaleur résiduelle	39'212	1.3	80%	31'370
Transport	247'108	8.1	51%	126'025
Autres	7'170	0.2	80%	5'736
Programmes de Financement de projets (sous contrat)	756'546	24.7	74% 59%	560'298 448'238
Programme Bâtiments	277'400	9.1	70%	194'180
Programme Conventions d'objectifs	1'601'134	52.3	80%	1'280'907

Programmes de Financement de projets (prospectif)	429'022	14.0	Risque de livraison seul: 74% 59%	317'476 253'123
TOTAL	3'059'670	100.0	77% 71%	2'352'861 2'176'448

Tout comme en Suisse, il existe aussi un risque de livraison pour les projets réalisés à l'étranger. Appliquant aux projets du portefeuille de la Fondation le taux de réussite calculé par le Risø Centre (Issuance Success) par type de projet, la Fondation doit s'attendre à ce que seuls 78% des certificats convenus par contrat ne soient livrés (voir tableau 4).

Tableau 4: Estimation quantitative des risques de livraison à l'étranger (au 30 avril 2008)

Type de projet	Quantité au sein du portefeuille (A) en t CO ₂ e	Quantité au sein du portefeuille en %	Taux de réussite (B)	Quantité de livraison statistiquement escomptée (A) x (B)
Biomasse	835'470	6.7	86%	718'504
Biogaz	251'405	2.0	83%	208'666
Agriculture	202'704	1.6	46%	93'244
Eolien	400'000	3.2	77%	308'000
Hydro	325'738	2.6	90%	293'146
Transport	167'167	1.3	51%	85'255
Acquisition propre / Broker (sous contrat)	2'182'484	17.4	78%	1'706'815
Certificats APCF	1'800'000	14.4	80%	1'440'000
Certificats Trader	5'250'000	41.9	90%	4'725'000
Acquisition propre / Broker (prospectif)	3'300'000	26.3	78%	2'580'770
TOTAL	12'532'484	100	83%	10'452'585

En ajoutant les risques de livraison des autres contrats d'achat, il découle une moyenne statistique des déficits par rapport aux certificats escomptés conformément aux contrats de 17%. Grâce à l'acquisition de 12.53 millions de certificats, la Fondation peut couvrir un déficit de livraison de 25% et néanmoins parvenir à imputer la quantité maximale de 10 millions de certificats.

4. Aperçu des activités de la Fondation

Au 30 avril 2008, la Fondation avait pu prendre sous contrat resp. approuver en Suisse 2.04 millions de tonnes de réductions de CO₂ au cours de la période 2008 à 2012 (voir tableau 5). Elle avait par ailleurs pu conclure – resp., dans le cas du fonds ADB, préparer – des contrats pour l'achat de certificats de Kyoto à hauteur escomptée de 7.23 millions de tonnes de CO₂. Si l'on ajoute à ces quantités de réductions contractuellement acquises celles qui sont à escompter au vu des expériences passées et des négociations en cours, il résulte au total une réduction de 15.6 millions de tonnes au cours de la période 2008 à 2012, dont 3.1 millions de tonnes en Suisse et 12.5 millions de tonnes à l'étranger. Même au vu de tous les risques, la Fondation atteindra selon toute probabilité l'objectif qui lui a été fixé par contrat d'une réduction de CO₂ de 2 millions de tonnes en Suisse resp. 10 millions de tonnes à l'étranger.

Tableau 5: *Impact escompté 2008 à 2012 sous contrat au 30 avril 2008 et prospectif*

Programme	Allocation des moyens prévue (millions de francs)	Impact escompté de projets contractuellement acquis / approuvés (millions de tonnes)	Impact escompté d'autres projets (millions de tonnes)	Total impact escompté (millions de tonnes)
Programme Bâtiments	165	0.08	0.19	0.28
Programmes de Financement de projets	120	0.75	0.43	1.18
Programme Conventions d'objectifs	145	1.20	0.40	1.60
Total programmes en Suisse	430	2.03	1.02	3.06
Programme d'achat à l'étranger	268	7.23	5.30	12.53

L'illustration 1 indique l'évolution des dépenses directes et indirectes et des réductions d'émissions escomptées au cours de la période 2006 à 2012 pour les activités en Suisse et à l'étranger. L'illustration 2 regroupe de manière cumulée les dépenses et les réductions d'émissions escomptées de la Fondation, y compris les dépenses du Secrétariat.

Illustration 1: Programmes Suisse et étranger: dépenses et réductions des émissions

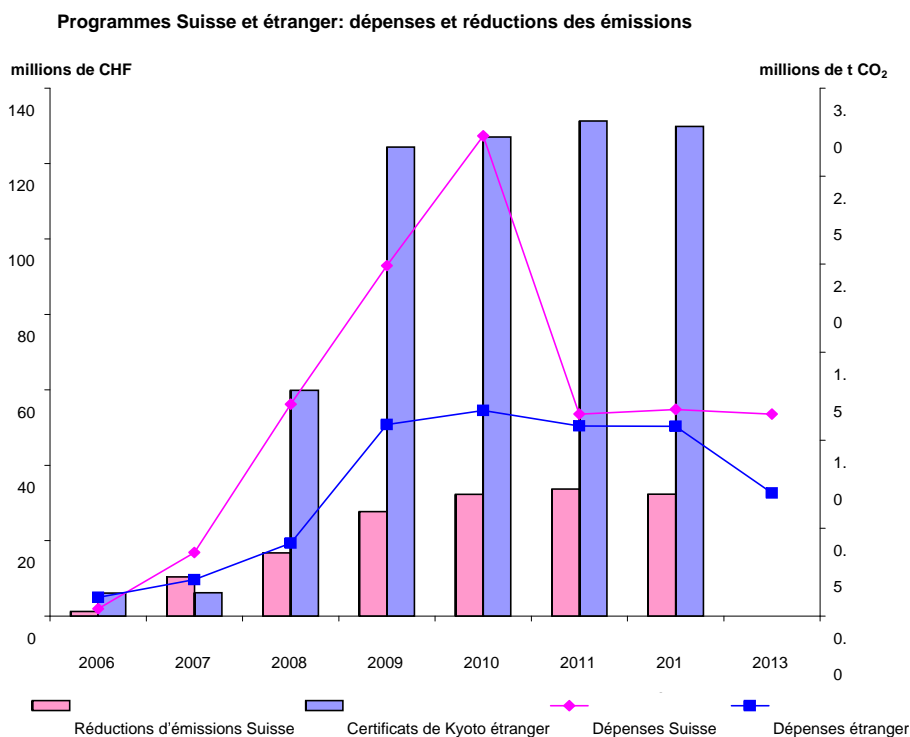


Illustration 2: Fondation Centime Climatique: dépenses et réductions des émissions de CO₂ cumulées

